



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 22 01
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds de Dotation du Musée du Louvre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011
Fonds de Dotation du Musée du Louvre
34, Quai François Mitterrand, Pavillon Mollien - 75001 Paris
Ce rapport contient 18 pages
Référence : ILL/YDF/XG/CD

KPMG Audit Paris et Centre,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Immeuble Le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Code APE 6920Z
Capital : 200 000 €
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 22 01
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds de Dotation du Musée du Louvre

Siege social : 34, Quai François Mitterrand, Pavillon Mollien - 75001 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Dotation du Musée du Louvre, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

La note A de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des titres immobilisés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fonds de dotation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 16 avril 2012

KPMG Audit Paris et Centre



Isabelle Le Loroux
Associée

BILAN ACTIF

	31/12/2011		31/12/2010	
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de débatement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Crédences rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	123 079 332	4 674 278	118 405 053	98 834 031
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	123 079 332	4 674 278	118 405 053	98 834 031
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Crédences d'exploitation (3)				
Crédences usagers et comptes rattachés				
Autres créances	3 588		3 588	10 251
Valeurs mobilières de placement	79 662		79 662	21 524 722
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 095 606		1 095 606	292 034
Charges constatées d'avance (3)	1 753		1 753	1 753
TOTAL (II)	1 180 608		1 180 608	21 828 760
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I à V)	124 259 940	4 674 278	119 585 662	120 662 791
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

	31/12/2011	31/12/2010
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	120 826 655	120 000 000
<i>Dont legs et don, avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Rapport à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL	(I)	(II)
Comptes de liaison	119 493 826	120 575 275
PROVISIONS	(III)	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL	(III)	
FONDS DEBIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL	(IV)	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	79	
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 795	36 545
Dettes fiscales et sociales	60 962	50 971
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL	(V)	(VI)
Ecart de conversion passif	91 836	87 516
TOTAL GENERAL	(I à VI)	
	119 585 662	120 662 791
(1) Dont à moins d'un an (À l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1) Dont à plus d'un an (À l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	91 836	87 516
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2011	31/12/2010
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	416	
Collocées		
Coûtisations		
Autres produits	4	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	420	1
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	187 100	191 520
Impôts, taxes et versements assimilés	16 089	14 226
Salaires et traitements	181 800	165 498
Charges sociales	71 737	68 996
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Autres charges	5	9
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	456 730	440 248
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	- 456 310
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	2 583 395	861 255
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	197	
Différences positives de change	3 290 324	2 578 228
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 873 917	3 439 483
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	3 439 483
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 250 318	2 423 961
Intérêts et charges assimilées (5)	198	
Différences négatives de change	5 075 195	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 326 710	2 423 961
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	2 423 961
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	1 015 522
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	575 275
	-1 908 103	

COMPTÉ DE RESULTAT

	31/12/2011	31/12/2010
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	
Impôts sur les bénéfices	(IX)	
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	5 874 337
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	7 782 441
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		-1 908 103
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		-1 908 103
		575 275
<i>(1) dont produits afferents à des exercices antérieurs</i> <i>(2) dont redevances sur crédit-bail immobilier</i> <i>(3) dont charges afferentes à des exercices antérieurs</i> <i>(4) dont produits concernant des entreprises liées</i> <i>(5) dont intérêts concernant des entreprises liées</i>		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévoles		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers ; elle comporte des éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise.

Les éléments d'information ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

NOTICE EXPLICATIVE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Fonds ELAHE MIR-DJALALI OMIDYAR a été constitué sur l'exercice suite à l'obtention d'un don consenti par le Roshan Cultural Heritage Institute.

Ce don d'un montant de 3 millions de dollars sera versé en 3 fois. La somme de 1 186 580 dollars a été reçue sur l'exercice représentant 826 655 €.

La dotation ELAHE MIR-DJALALI est non consommable, à l'identique de la dotation initiale.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci après lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

A- ACTIF DU BILAN

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières sont des actifs de placement à long terme, il s'agit principalement de sica v obligations et d'actions.

Le Fonds de dotation a choisi d'incorporer les commissions de souscription au coût d'acquisition des immobilisations financières.

Les titres de placement sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. Ils sont comptabilisés à la date d'exécution de l'opération (comptabilité d'engagement plutôt qu'en date de règlement).

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur boursière est inférieure au coût d'acquisition. Au 31 décembre 2011, un complément de provision pour dépréciation a été constaté pour un montant de 2 250 318 €. Elle s'élève à 4 674 278 € à la clôture de l'exercice.

La méthode retenue pour le calcul des plus values de cession est la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les plus values de cessions réalisées ont été constatées pour un montant de 3 288 217 € au 31 décembre 2011.

Les moins values de cessions réalisées s'élèvent à 5 075 195 € à la clôture de l'exercice.

Les plus values latentes s'élèvent à 104 949 € au 31 décembre 2011.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières de placement sont des sica v monétaires, elles figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

La méthode retenue pour le calcul des plus ou moins values de cession est le coût unitaire moyen pondéré.

Les plus values réalisées au 31 décembre 2011 sont de 2 108 €.

Les plus values latentes s'élèvent à 771 € à la clôture de l'exercice.

DEPOT A TERME :

Le dépôt à terme, souscrit le 01 février 2010, a été remboursé en totalité sur l'exercice.

Des intérêts ont été perçus à hauteur de 268 089 € sans prendre en compte l'extourne des intérêts à recevoir de 2010.

B- PASSIF DU BILAN

FONDS PROPRES :

La dotation du fonds est portée à 120 826 655 € à la clôture de l'exercice qui se décompose en :

- dotation initiale de 120 000 000 €
- dotation de l'exercice pour le fonds ELAHE MIR-DJALALI OMI DYAR de 826 655 €

Le Fonds ELAHE MIR-DJALALI OMI DYAR a été constitué sur l'exercice pour un montant de 826 655 € correspondant au premier versement de la donation. Cette dotation est non consommable.

Ce fonds est affecté aux programmes éducatifs concernant l'art et la culture du monde iranien.

A la clôture de l'exercice, une clé de répartition a été déterminée afin de ventiler les charges et les produits du fonds de dotation du Musée du Louvre.

Ce prorata a été déterminé en fonction du nombre d'unités de compte créées par la banque dépositaire lors de la réception du fonds ELAHE et la totalité des unités de compte correspondant à la dotation initiale. Cette clé a également fait l'objet d'un prorata temporis par rapport à la date de réception des fonds.

Elle a permis de déterminer la quote part des charges de fonctionnement, des charges financières, des revenus financiers et autres produits financiers affectés au fonds ELAHE MIR-DJALALI OMI DYAR.

Aucun fonds dédié n'a été constitué pour ce fonds, compte tenu de la quote part négative de résultat revenant à ce fonds.

C- COMPTE DE RESULTAT

Résultat courant :

Le résultat courant n'est influencé par aucun événement de caractère exceptionnel ; il est la traduction de l'activité de l'entreprise.

Résultat exceptionnel :

Les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel. Il s'agit notamment d'opérations de cessions d'immobilisations corporelles et financières.

D - AUTRES INFORMATIONS

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Engagements d'indemnité de fin de carrière

Compte tenu de l'ancienneté et de l'âge du personnel du Fonds de dotation du Musée du Louvre, les engagements en matière de départ à la retraite ne font pas l'objet d'une provision.

Doit individuel à la formation

Les engagements en matière de droit individuel à la formation, éventuellement non encore utilisés à la clôture, sont non significatifs.

Effectif moyen

Le Fonds de dotation du Musée du Louvre emploie un seul salarié.

Le Fonds de dotation du Musée du Louvre emploie régulièrement des stagiaires.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Conformément au Code de Commerce (C.com art R123-198 et R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2011, figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élève à 9 796 € TTC.

* * * * *

Les tableaux financiers présentés ci-après comportent les informations obligatoires ainsi que les informations significatives prévues par la réglementation en vigueur.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Utilisées	Reprises ex. Non utilisées	Montant à la fin de l'ex.
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II					
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence	2 423 960,77	2 250 317,61			4 674 278,38
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III	2 423 960,77	2 250 317,61			4 674 278,38
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 423 960,77	2 250 317,61			4 674 278,38
<i>Don't dotations et reprises : - exploitation - financières - exceptionnelles</i>					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	120 000 000,00	826 654,55		120 000 000,00 826 654,55
- Dotation complémentaire				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subvention d'investissement affectées à des biens renouv.				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	575 275,03	575 275,03		575 275,03
Résultat de l'exercice		-1 908 103,45		-1 908 103,45
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apport				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL	120 575 275,03	-506 173,87	575 275,03	119 493 826,13

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	De l'actif immobilisé			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	De l'actif circulant			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 587,50	3 587,50	
	Charges constatées d'avance	1 752,92	1 752,92	
	Total	5 340,42	5 340,42	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)	78,75	78,75		
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 795,20	30 795,20		
	Personnel et comptes rattachés	22 781,61	22 781,61		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 742,64	33 742,64		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 437,35	4 437,35		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	Total	91 835,55	91 835,55		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2011	31/12/2010
Autres créances		
468700 Divers, pdts à recevoir	3 587,50	10 251,00
Total	3 587,50	10 251,00
Disponibilités		
518700 Dividendes à recevoir	120 830,62	240 698,41
Total	120 830,62	240 698,41
TOTAL GENERAL	124 418,12	250 949,41

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
518600 Intérêts Courus à payer	78,75	
Total	78,75	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 Fournisseurs, Fnp	24 136,32	19 441,91
Total	24 136,32	19 441,91
Dettes fiscales et sociales		
428200 Dettes Prov./CP	7 781,61	1 126,00
428600 Perso, Autres Ch.à payer	15 000,00	15 000,00
438200 Ch.Sociales /CP	3 112,64	473,00
438600 Autres Ch.Soc.à payer	6 000,00	6 300,00
448600 Etat, charges à payer	1 112,35	978,33
Total	33 006,60	23 877,33
TOTAL GENERAL	57 221,67	43 319,24

Répartition Fonds ELAHE MIR-DJALALI OMI DYAR

	BUDGET 2011	TOTAL 31/12/11	Fonds Louvre	Fonds ELAHE
Charges extérieures				
Convention de refacturation Musée	27 000	27 668	27 593	75
Assurances	10 000	6 010	5 994	17
Commissariat aux Comptes et Expert Comptable	19 000	20 981	20 923	58
Honoraires et études	62 000	46 393	46 266	128
Organisation CA	6 000	3 774	3 764	10
Organisation CI	6 000	1 566	1 562	4
Dépenses diverses	10 000	7 789	7 767	22
Total Charges extérieures	140 000	114 182	113 868	314
Charges de Personnel				
Rémunérations	165 000	163 470	163 021	449
Indemnités de stages	9 000	10 370	10 341	29
Charges Sociales	89 000	95 785	95 521	264
Total Personnel	263 000	269 625	268 884	742
Valorisation et Comptabilité Portefeuille				
Conservation et Reporting Portefeuille	35 880	35 979	35 880	99
Total Frais Conservation Portefeuille Actifs	47 720	36 945	36 843	102
Total Frais Conservation Portefeuille Actifs	83 600	72 924	72 723	201
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	486 600	456 731	455 475	1 258

Dividendes perçus	2 511 473	2 504 558	6 915
Produits nets / Cessions OPCVM	3 288 217	3 279 162	9 054
Produits nets / Cessions SICAV	2 108	2 102	6
Intérêts DAT	27 391	27 316	75
Rétrocessions	44 531	44 409	123
Total Revenus Financiers	5 873 720	5 857 547	16 173
Reprise Provision Dépréciation Titres			
Autres produits financiers	618	616	2
Total Autres produits financiers	618	616	2
Charges nettes / Cessions OPCVM	5 075 195	5 061 220	13 975
Provision Dépréciation titres	2 250 318	2 244 121	6 196
Autres charges financières	198	197	1
Total Charges financières	7 325 710	7 305 539	20 171

RESULTAT FINANCIER

0

-1 451 372

-1 447 377

-3 996

Impôt sur les produits financiers

RESULTAT NET			
	-1 908 103	-1 902 852	-5 255
TRESORERIE PLACÉE		118 405 083	
TRESORERIE DISPONIBLE		1 175 189	
TOTAL TRESORERIE	119 580 273		



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 22 01
Site Internet : www.kpmg.fr

Fonds de Dotation du Musée du Louvre

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Fonds de Dotation du Musée du Louvre
34, Quai François Mitterrand
Pavillon Mollien - 75001 Paris
Ce rapport contient 3 pages
Référence : ILL/YDF/XG/CD

KPMG Audit Paris et Centre,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 200 000 €
Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 68 51 26 12 391



KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 22 01
Site Internet : www.kpmg.fr

Fonds de Dotation du Musée du Louvre

Siège social : 34, Quai François Mitterrand
Pavillon Mollien - 75001 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation, nous vous présentons
notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données,
les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou
que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur
utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient,
selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à
la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la
doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à
cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous
ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION DÉJÀ APPROUVÉE PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

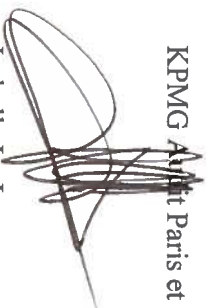
Conformément aux dispositions statutaires de votre fonds de dotation, nous avons été informés
que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours
d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*Fonds de Dotation du Musée du Louvre
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions réglementées
16 avril 2012*

- Avec l'Établissement Public du Musée du Louvre.
- Personnes concernées : Henri Loyrette, Catherine Sueur, Hervé Barbaret.
- Nature et objet : mise à disposition de locaux, de moyens informatiques et téléphoniques, pour une durée de 3 ans à compter du 5 janvier 2010. La convention initiale a été modifiée par un avenant du 13 août 2010.
- Modalités : facturation par l'Établissement Public du Musée du Louvre d'un montant de 27 125 € TTC, au Fonds de Dotation du Musée du Louvre au titre de l'exercice 2011.

Paris La Défense, le 16 avril 2012

KPMG Audit Paris et Centre



Isabelle Le Loroux
Associée